Voluntary Sector Initiative

The Journey Continues

The Second Report to Canadians on Implementing An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector

Report of the Joint Steering Committee

December 2004

Voluntary Sector

Canada

Library and Archives Canada Cataloguing in Publication

Voluntary Sector Initiative (Canada)

The Journey Continues : The Second Report to Canadians on Implementing An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector

Text in English and French on inverted pages.
Title on added t.p.: L'aventure continue.
Issued by Social Development Canada.
Available also on the Internet.
ISBN 0-6€ε-68585-7
Cat. no. SD13-5/2004

1. Voluntarism – Government policy – Canada.
2. Nonprofit organizations – Government policy – Canada.
3. Charities – Government policy – Canada.
I. Canada. Social Development Canada.
II. Title.
III. Title : L'aventure continue.

HV105.V66 2004 361.3'7'0971 C2004-980345-XE

105-03616/

Table of Contents

MESSAGE FROM THE JOINT STEERING COMMITTEE 2

A. SOME CONTEXT 4

B. THE FOUNDATIONS FOR CHANGE 10

C. PROGRESS ON PRIORITIES 12
- Build the Relationship 13
- Identify, Use and Promote Good Practices 15
- Hold Regular Meetings Between the Sectors 18
- Collaborate to Advance Voluntary Sector Priorities of Pan-Canadian Significance 19
- Collaborate on Other Commitments 21

D. LOOKING AHEAD 22

Message from the Joint Steering Committee

Through its support of the Voluntary Sector Initiative (VSI), the Government of Canada has made clear the value it places on a strong working relationship with the voluntary sector. In fact, the voluntary sector is an essential partner in achieving the federal government's goals of increasing citizen engagement and building vibrant, innovative and sustainable communities across Canada.

One of the key outputs of the VSI, *An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector* sets out the values and principles to guide the evolving relationship between the federal government and the voluntary sector. On a more practical level, the Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue provide tangible, concrete ideas about how to bring the Accord to life and make its provisions part of the way the sectors "do business" together.

The Accord commits the two sectors to report annually to Canadians on their progress. As the second formal accounting since the Accord was signed, this report describes some of the highlights of the past year, from October 2003 to

MEMBERSHIP

- Susan Scotti, Social Development Canada (Co-chair)
- Monica Patten, Community Foundations of Canada (Co-chair)
- Yvonne Atwell, Atlantic Centre of Excellence for Women's Health
- Darlene Bessey, YWCA of Canada
- Scott Broughton, Health Canada
- Mary Carman, Industry Canada
- Gordon Floyd, Children's Mental Health Ontario
- Marcel Lauzière, Canadian Council on Social Development
- Bill McCloskey/ Stephen Rigby, Canada Revenue Agency
- Eileen Sarkar, Canadian Heritage (former Co-chair)
- Shauna Sylvester, IMPACS
- Mike Sheridan, Statistics Canada
- Andrew Treusch, Human Resources and Skills Development Canada

September 2004. A number of changes took place during this period, including the transfer of the federal government VSI lead from Canadian Heritage to the new department of Social Development Canada (SDC) in December 2003. This, and other changes, presented challenges as SDC and the voluntary sector moved forward on implementing the Accord's commitments.

Many of last year's initiatives built on tools and approaches developed during the previous year. For example, the two sectors went out on the road to pilot test, adapt and deliver new training programs and materials aimed at promoting closer links between the government and the voluntary sector. They also collaborated on initiatives for sharing good practices that reinforce the spirit and intent of the Accord and Codes.

Notwithstanding these achievements, a great deal remains to be done to realize the Accord's vision. The Government of Canada and the voluntary sector are agreed on the need and potential for the voluntary sector to continue to be a strong and active partner in the development of public policy, in delivering programs and services that benefit Canadians, in engaging citizens and in providing knowledge and information. The February 2004 Speech from the Throne pledged the federal government's continued support to advance the VSI. Subsequently, the 2004 Budget announced funding until March 2006 to continue the work of the VSI.

Looking ahead, both sectors will continue efforts to realize the potential and vision of the Accord and Codes of Good Practice as we build a strong and enduring relationship for the benefit of Canadians.

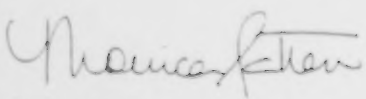

Monica Patten
Co-Chair

Susan Scotti
Co-Chair

A. Some Context

When *An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector* was signed in December 2001, it committed the two sectors to reporting annually on their progress in implementing the Accord. This section of the report sets the context for the current reporting period (October 2003 to September 2004) by providing essential background information about the Voluntary Sector Initiative and the Accord and Codes of Good Practice, as well as some key facts about Canada's voluntary sector.

The Voluntary Sector Initiative (VSI)

In June 2000, the federal government announced the VSI, a $94.6 million joint venture with the voluntary sector. An innovative approach to enhancing the two sectors' relationship, the VSI brought together more than 125 representatives of both sectors to work together in key areas, including:

- developing a framework agreement or accord
- strengthening the voluntary sector's capacity
- streamlining regulations affecting the voluntary sector
- enhancing knowledge about the voluntary sector and its contribution to Canadian society
- proposing a new approach to financing the voluntary sector that is long-term and sustainable
- promoting and supporting volunteerism

CANADA'S VOLUNTARY SECTOR

A significant social and economic force in the country, the voluntary sector works with the government and the private sector to enhance quality of life for Canadians. The sector includes a wide array of groups and organizations – ranging from large advocacy coalitions and international aid organizations to local food banks and recreational organizations. A significant and growing presence in Canadian communities, the sector:

- employs approximately 2 million people, including hospitals, universities and colleges
- includes more than 161,000 nonprofit and voluntary sector organizations
- draws on two billion volunteer hours (the equivalent of one million full-time jobs)

(Source: National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations 2004)

The VSI reinforced the important role the voluntary sector plays in Canadian society. Not only does the voluntary sector contribute substantially to the country's social and economic well being (see box, page 4), its organizations are uniquely positioned to hear the voices of Canadians, particularly those of marginalized groups.

Now nearing the end of its mandate, the VSI has made substantial progress, advancing its goals in many of the areas identified as priorities by both the government and the voluntary sector. However, work remains to be done to ensure that the many accomplishments of the VSI are fully integrated into voluntary sector-government relations.

More about the Accord and Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue

A primary focus of the VSI has been the development of a framework agreement articulating the vision and principles that would guide the renewed relationship between the two sectors. *An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector* was the product of a joint table comprised of leaders from the federal government and the voluntary sector. A landmark agreement, the Accord identifies common values and principles the sectors' working relationship (see box, page 6) and commits each sector to building that relationship.

The Accord calls for organizational structures, processes and tools to help government departments and agencies, and voluntary sector organizations implement its provisions. Two of these tools – the Codes of Good Practice – set out practical measures to support the sectors' progress in the areas of funding and policy dialogue.

- An acknowledgement of the need to increase the voluntary sector's sustainable capacity, *A Code of Good Practice on Funding* identifies specific measures to enhance the flexibility, responsiveness and consistency of funding arrangements between the two sectors.
- *A Code of Good Practice on Policy Dialogue* recognizes the voluntary sector's crucial role as a channel to engage citizens in the public policy process, particularly those from unheard and minority groups. It identifies a range of best practices aimed at deepening the dialogue between government departments and agencies and voluntary sector organizations and, ultimately, improving public policies.

ACCORD FUNDAMENTALS

The Accord sets out shared values and principles to guide the sectors' evolving relationship:

Values:

- democracy
- active citizenship
- equality
- diversity
- inclusion
- social justice

Principles:

- independence
- interdependence
- dialogue
- co-operation and collaboration
- accountability to Canadians

THE VSI – AN UPDATE

> "The voluntary sector and the millions of Canadian volunteers are essential contributors to the quality, fairness and vitality of our communities. The Government will continue to advance the Voluntary Sector Initiative, to strengthen the capacity and voice of philanthropic and charitable organizations and to mobilize volunteers."
>
> Excerpt from the Speech from the Throne, February 2, 2004

A renewed commitment

In the February 2004 Speech from the Throne, the Government of Canada identified 'strengthening the country's social foundations' as one of four priorities for action in the upcoming Parliament. This pledge was reinforced in the 2004 Budget, which allocated $6 million over two years to support a renewed commitment to advancing dialogue and collaboration between the government and the voluntary sector through the VSI.

Evaluating the VSI

When the VSI was launched in June 2000, both sectors made a commitment to capture what would be learned over the next five year period. Part of this commitment was to conduct a formal evaluation of the VSI, including its processes and outcomes, to be overseen by a joint committee. The VSI process evaluation, which involved an extensive document review and more than 100 in-depth interviews, was completed in March 2004. The findings can be found on the VSI website at www.vsi-isbc.ca.

A key element of the VSI, the *Sectoral Involvement in Departmental Policy Development (SIDPD)* was designed to enhance the voluntary sector's capacity to participate in policy development by exploring how to involve voluntary sector stakeholders in all phases of the public policy process. A formative evaluation of SIDPD, completed in March 2004, points to some important lessons learned to help implement the *Code of Good Practice on Policy Dialogue*. The evaluation findings are posted at www.vsi-isbc.ca.

The VSI Joint Evaluation Steering Committee has begun its work on a final outcome evaluation of all components of the VSI.

Increasing knowledge about the voluntary sector

On September 20, 2004, the results of two major pieces of research were released:

- The most comprehensive study of its kind in Canada, the *National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations (NSNVO)* provides essential baseline information about the voluntary sector. It also provides a preliminary assessment of organizations' needs as they build capacity to achieve their missions. The findings are based on interviews with representatives of 13,000 incorporated nonprofit organizations and registered charities across the country. The report is posted at www.vsi-isbc.ca.

  The NSNVO survey results will provide input to the *Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project*, which is comparing the size, scope, structure, financing and role of nonprofit sectors in more than 40 countries around the world. The results of this survey will be released in the summer of 2005.

- The *Satellite Account of Nonprofit Institutions and Volunteering* was established to generate information about the voluntary sector's contribution to the Canadian economy, including data on revenues, expenditures, assets, liabilities and net worth. In December 2001, Statistics Canada was given ongoing funding to support this work in order to establish it as a permanent part of the System of National Accounts. The first publication of the Satellite Account was launched in September 2004. The full report is available at www.vsi-isbc.ca/eng/knowledge/satellite.cfm.

On the technology front

The Information Management/ Information Technology (IM/IT) Secretariat at Industry Canada continues to support the Working Group of voluntary sector and government representatives to implement a strategy for enhancing the technological capacity of the voluntary sector through the application of e-based tools. Established in 2002 by the IM/IT Joint Table, the strategy supports work in five key areas: changing funding practices through technology-based funding campaigns; establishing a Training and Technical Support Network; developing a Voluntary Sector Internet Portal; improving funding access; and supporting an awareness campaign to promote the benefits to the voluntary sector of the effective use of technology.

Enhancing human resource capacity

With financial assistance from Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC), Community Foundations of Canada and the United Way of Canada – Centraide Canada recently embarked on a *feasibility study for a human resources sector council for the voluntary sector.* The aim of the study is to determine whether a Voluntary Sector Human Resources Council is viable and, if so, how it can best work to strengthen the voluntary sector. For information on human resources in the voluntary sector see www.hrvs-rhsbc.ca.

International interest

Other countries are exploring Canada's experience in building the relationship between the government and the voluntary sector. In the past year, delegations from Estonia, New Zealand and Australia met with representatives of both sectors to discuss key elements of the VSI.

B. The Foundations for Change

Since the beginning of the VSI, both sectors have recognized the need for effective accountability structures – both separate and joint – to strengthen the relationship.

Shared leadership of the VSI

Made up of 12 senior representatives – six each from the federal government and the voluntary sector – the Joint Steering Committee (JSC) coordinates and oversees the work of the VSI, including implementation, dissemination and delivery of VSI products and services. In addition to reviewing implementation and follow-up activities for the Accord and Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue, the JSC provides a forum for sharing information, identifying and considering emerging issues, and serves as a mechanism for dispute resolution. Over the past year, the JSC met three times (November 2003, March and June 2004).

Coordinating voluntary sector activities

Chaired by Monica Patten, President and CEO of Community Foundations of Canada, the Voluntary Sector Forum (VSF) ensures that the work of the VSI is completed, coordinates the sector's work on key cross-sectoral issues and directs outreach activities. Its 20 members reflect the knowledge, diversity, experience and interests of Canada's voluntary sector.

New government accountabilities

On December 12, 2003, responsibility for the VSI was transferred from the Department of Canadian Heritage to Social Development Canada (SDC). The department's Social Development Directorate includes the Voluntary Sector Affairs Division, which is the focal point for coordinating cross-governmental activities related to the voluntary sector, including government-wide monitoring and reporting on Accord implementation.

In the Spring of 2004, the Assistant Deputy Minister Steering Committee (ADMSC) recommended the establishment of a Director General Steering Committee (DGSC) to provide strategic advice and guidance to the JSC. Part of the Committee's mandate is to strengthen horizontal integration and implementation of the VSI, including the Accord and Codes. While the ADMSC will continue to meet as required, the new DGSC will represent departments and central agencies across the government.

A Ministerial Consultative Committee (MCC) has a mandate to meet annually with the voluntary sector to review results, report to Canadians on the status of the relationship and guide future work.

A network of champions across the federal government is responsible for raising awareness about the Accord and Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue in each department. The champions will continue to play a role in the Government's implementation initiatives.

C. Progress on Priorities

In spite of the challenges and transitions over the past year, the Government of Canada and the voluntary sector have made progress in bringing the Accord and Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue to life, in both sectors. Building on many of the processes and tools already in place to enhance awareness and guide the evolving relationship, the sectors worked together and individually to fulfill the joint commitments made last year.

This section of the report describes the major accomplishments in the six priority areas for action identified in last year's report:

- continue to build the relationship
- identify, use and promote good practices and lessons learned
- hold a regular meeting between the Ministerial Consultative Committee and voluntary sector representatives
- hold a meeting between voluntary sector representatives and departmental champions
- continue to advance collaborative work with respect to regulation and taxation of charities, capacity building and strategic investment

PROGRESS MARKERS

In the voluntary sector:

- Respondents to the Web survey commented positively on the professional relationships between government staff and organization members, staff and volunteers.
- Respondents had a number of concerns about the relationship – mostly focusing on processes related to funding and protocol, which some characterized as burdensome or restrictive.

In the federal government:

- Almost half of the departments/agencies responding to the departmental survey said their relationship with the sector had stayed the same over the past year; one quarter said it had improved.
- Some of the improvements cited were: a greater level of confidence and engagement in constructive dialogue as a result of national conferences; enhanced sharing of good practices; and greater involvement by the voluntary sector in departmental activities.

- collaborate to advance other commitments including an agreement on next steps, the development of a 'voluntary sector lens' and the examination of models for dispute resolution

Also included in this section are a series of "progress markers" summarizing some of the key findings from research conducted by each sector during the summer of 2004. A more detailed accounting of these and other achievements of the federal government and the voluntary sector are provided in two background papers to this report see the VSI Web site at www.vsi-isbc.ca.

BUILD THE RELATIONSHIP

In coming together through the VSI, the Government of Canada and the voluntary sector committed to enhance their relationship in the interest of mutual goals. In fact, the two sectors share a long history of joining forces, and many departments and voluntary sector agencies have already forged enduring relationships. The Accord goes further, committing each sector to build on these relationships, while the Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue provide some of the processes and tools to do so.

WHO RESPONDED ...

... in the voluntary sector

- most operate at the local level, while fewer function at the national or provincial/territorial levels and a small number have an international focus
- the largest portion work in the health, social development and community/economic sectors

... in the federal government

- 47 departments and agencies
- responding departments/agencies have relationships with the voluntary sector ranging from strong to weak – many departments said it would be difficult to deliver programs without the sector's help, while a few said they have no relationship with the voluntary sector

Strengthening links between the sectors

On May 19 and 20, 2004, the sectors collaborated on two workshops to promote closer links between the government and the voluntary sector, and to set future goals and

directions for implementing the Accord and Codes. "*Building the Relationship Between the Government of Canada and the Voluntary Sector*" brought together senior representatives from 25 national organizations and a range of federal government departments and agencies for two one-day information and training sessions (one day in English, the other in French). Participants worked together to identify the qualities of an ideal relationship, as well as challenges and solutions related to building and maintaining a strong relationship that works and implementing good practices.

Monitoring progress in federal departments

The Accord commits both sectors to monitor and report on their progress as they move toward an enhanced relationship. Building on lessons learned from last year's reporting process, the government streamlined its 2004 questionnaire to solicit departmental input on:

- the nature of their relationship with the voluntary sector
- actions taken or planned to implement the Accord and Codes
- good practices that have been implemented relating to funding or policy dialogue
- progress on priorities identified in the department or agency's last progress report

A copy of the 2004 questionnaire was sent to deputy heads of departments and agencies across the Government of Canada. Some of the highlights of the findings are included in this report; for a more detailed review, see "Background Paper: Government of Canada Implementation" at **www.vsi-isbc.ca**.

Hearing from the voluntary sector

For its part, the Voluntary Sector Forum coordinated the distribution and analysis of an on-line survey to voluntary sector organizations across the country. The survey was made available through the Voluntary Sector Forum Web site **www.vsf-fsbc.ca** and the Voluntary Sector Initiative Web site **www.vsi-isbc.ca**. Links and reminders also appeared on the Web sites of a number of affiliated organizations, such as VolunteersOnLine and Charity Village. Some of the major findings from the voluntary sector survey are presented in this report; however, for more details, see "Background Paper: Voluntary Sector Implementation" on the Forum's Web site at **www.vsf-fsbc.ca**.

PROGRESS MARKERS

In the voluntary sector:

- Respondents reported progress in exemplifying the practices outlined in the Accord and Codes – for example, by making them part of the way they work with funders, in proposal and report writing and in relationships with other organizations, and by diversifying funding sources.
- A number of suggestions were made for increasing awareness of the Accord and Codes in the voluntary sector, including: having local workshops and information sessions; targeting umbrella groups in the sector; and making presentations at national and regional conferences.

In the federal government:

- Generally, departments reported progress in raising awareness of the Accord and Codes since the last reporting period, although some identified a continuing need for additional buy-in from senior levels in order to ensure the implementation of the Accord and Codes in their department or agency.
- Priorities for the next 12–18 months include: raising awareness; developing a plan to put the principles into practice; exploring options for organizational structures for effectively promoting the Accord and Codes; and seeking out new partnerships with the sector.

IDENTIFY, USE AND PROMOTE GOOD PRACTICES

One of the first steps to implementing the Accord and Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue is to promote awareness about how they can be used "on the ground" in the day-to-day work of government departments and voluntary sector organizations.

Many organizations in both sectors already spend considerable time and effort putting these good practices to work, collaborating on key issues, sharing information and tools, and finding innovative and effective ways of working together. Much of the work over the past year has focused on finding ways to share and build on these experiences.

PROGRESS MARKERS

In the voluntary sector:

- Awareness of the Accord was slightly higher than awareness of either the Funding Code or the Policy Code.
- Some of the respondents had distributed copies of the Accord/Codes to their staff/boards; while others had discussed them with their boards or attended an information/training session.

In the federal government:

- More than half of those responding indicated a "medium" awareness of the Accord in their department or agency.
- Almost half of the responding organizations said they had an awareness strategy, while many others indicated they took a "less formal" approach to awareness raising.
- Some of the most commonly used awareness-raising techniques are: distributing the Accord and Codes of Good Practice; briefing management; making presentations to staff; and placing articles in departmental newsletters.

Training and information sessions

A major focus both for the government and the voluntary sector has been on providing training to departments and voluntary sector organizations across the country on how to implement the Accord and Codes. Over the past year, the two sectors collaborated to deliver the following two-day sessions:

- an English-language "train-the-trainer" session and an information session for 86 voluntary sector representatives in Calgary (November 27 and 28, 2003)
- a French-language "train-the-trainer" workshop in Edmonton (December 3 and 4, 2003)
- English- and French-language workshops for 38 representatives of eight government departments and trainers from 16 centres in Ontario (March 24 and 25, 2004)

Building on lessons learned from joint "train-the-trainer" workshops held in Fredericton in the fall of 2003, organizers redesigned the training methodology to provide local trainers, federal government Champions, Forum members and others with flexible modules that can be tailored to meet specific needs. The sessions also made use of tools developed jointly by the two sectors, including a 10-minute video that

provides background on the Accord and case study examples, and a plain-language workbook on how to put the Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue to work in government and voluntary sector organizations.

As part of the overall training strategy, the voluntary sector established an extranet site for the exclusive use of trainers. Part of the VSF Web site, it encourages trainers to share information, experiences and questions related to the Accord and Codes training.

Information out

Speaking engagements are one of the ways the Forum gets information out about the Accord and Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue. During the past year, Forum members and staff took part in more than 50 workshops and conferences, reaching almost 1,000 people at the national, provincial/territorial, local and international levels.

The Forum also promotes awareness by distributing copies of the Accord and Codes and other information materials to sector organizations. From October 2003 to September 2004, the Forum distributed copies of the following:

- Code of Good Practice on Policy Dialogue: 2,637
- Code of Good Practice on Funding: 1,883
- Kits (Accord and Codes): 1,428
- Accord: 2,390
- Video: 82
- CD-ROM: 182

Good practices at work

The *Accord and Codes Knowledgebase of Effective Practices* is a growing online collection of case studies that demonstrates how some Canadian voluntary sector organizations have been successful in making the Accord and Codes of Good Practice part of the way they do business with the Government of Canada. A source of practical and creative examples, the Knowledgebase illustrates how voluntary sector organizations are using the Accord and Codes, as well as the results different strategies have achieved (see **www.vsf-fsbc.ca**).

Focus on funding

Established in early 2004, the Interdepartmental Funding Code Working Group shared good funding practices and encouraged their use in departments across the federal government. Many of these good practices are based on input from last year's government-wide progress reports, which highlighted a range of innovative initiatives. For example, departments reported using the Code to:

- analyze current and potential funding relationships with the voluntary sector
- guide the renewal of terms and conditions for funding programs
- carry out gap analysis on departmental processes and procedures, including those on risk assessment, transfer payment policies and departmental action plans on grants and contributions

HOLD REGULAR MEETINGS BETWEEN THE SECTORS

Both the federal government and the voluntary sector recognize the importance of dialogue between the two sectors at the highest levels. During this reporting period, the Honourable Liza Frulla, then Minister of Social Development Canada – the department responsible for the relationship between the Government of Canada and the voluntary sector – held a meeting with key voluntary sector representatives. Members of the voluntary sector took the opportunity to reinforce the importance of moving forward on the commitments made in the Accord and Codes of Good Practice on Funding and Policy Dialogue.

Due to Cabinet personnel changes during the current reporting period, a meeting between the Ministerial Consultative Committee and voluntary sector leaders did not take place. However, both sectors have agreed to make a meeting between the two groups a priority for the upcoming year.

Similarly, while a meeting between voluntary sector representatives and departmental champions did not take place in the current reporting period, the two sectors have committed to meeting in the fall of 2004.

COLLABORATE TO ADVANCE VOLUNTARY SECTOR PRIORITIES OF PAN-CANADIAN SIGNIFICANCE

Through the Voluntary Sector Forum, the voluntary sector identified a number of clear priorities for action. Issues of national importance, these priorities were selected based on survey feedback from voluntary sector organizations, as well as on the experiences of Forum members, staff and others. Looking back over the past year, the federal government and the voluntary sector made significant advances in several of these areas.

ABOUT CANADA'S CHARITIES

- About 80,000 charities are registered under the *Income Tax Act*.

  (Source: Canada Revenue Agency)

- In 2003, nonprofit and voluntary organizations reported revenues of $75 billion (excluding hospitals, colleges and universities.)

  (Source: National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations, 2004)

On improving the regulatory environment for charities

In September 2003, the Canada Revenue Agency (CRA) released new guidelines that clearly identify what constitutes political activity for charities. These guidelines were revised and clarified in consultation with the voluntary sector.

On another front, the federal government's charities regulatory reform initiative includes a comprehensive action plan to implement the regulatory changes proposed in the federal government's 2004 budget, which allocated $12 million per year to improve the way charities are regulated. These changes respond to recommendations by the VSI's, Joint Regulatory Table (JRT) for improving the voluntary sector's legislative and regulatory environment.

Developed by the Canada Revenue Agency (CRA) and Finance Canada, the charities regulatory reform initiative focuses on five key areas:

- service improvements to help charities register and report
- more transparent and accessible information about registered charities and CRA policies, decisions and regulatory requirements

- a new compliance regime for charities
- a more accessible appeals regime
- jurisdictional collaboration among federal and provincial/territorial governments

The CRA has already taken action in some of these areas – for example, creating a Charities Advisory Committee to advise the Minister of the Canada Revenue Agency, simplifying the tax return for charities and redesigning the charities section of the CRA Web site.

On legislative change

With a view to improving the regulatory structure that governs the voluntary sector, Industry Canada has conducted extensive consultations on reforming the *Canada Corporations Act*. The 2004 Federal Budget committed the Government to creating a new Not-for-Profit Corporations Act that will: reduce the regulatory burden on the not-for-profit sector; improve financial accountability; clarify the roles and responsibilities of directors and officers; and enhance and protect the rights of members.

On advocacy

Concerned that legal and regulatory gaps and ambiguities limit the role that charities can play in public policy debate and development, the Voluntary Sector Forum and others in the sector are continuing work to ensure that charities are afforded the flexibility and tools that they need to contribute effectively to public policy.

On funding

One of the voluntary sector's priorities is to improve the quality of voluntary sector financing, including changes to the funding regime and the funding environment in which voluntary sector organizations operate. Over the past year, work continued on improving sources and mechanisms of financing, with the goal of ensuring long-term sustainability for voluntary sector organizations.

Social Development Canada (SDC) is taking the lead on establishing a task force that will examine current mechanisms and make recommendations on approaches to facilitate investments in communities by the federal government. For its part, the Voluntary Sector Forum is working at the provincial level with others in the voluntary sector to address financing concerns.

On liability insurance

Concerned about the cost and accessibility of liability insurance for voluntary sector organizations, the Forum recently undertook a series of regional consultations and an on-line survey to catalogue the problems most commonly faced by voluntary sector organizations. The results are set out in a report entitled, *Liability Insurance and the Voluntary Sector – Framing the Issues*, which is available on the Forum's Web site at www.vsf-fsbc.ca Work is under way to develop solutions for these problems.

COLLABORATE ON OTHER COMMITMENTS

The Accord sets out a number of essential measures that are required to implement its provisions. Among the directions identified for "taking the Accord forward" is the development of processes for resolving disputes.

Identifying options for dispute resolution

The VSF and SDC are working together on a pilot project to develop a collaborative problem solving approach for issues coming out of the implementation of the Accord and Codes. Based on a background paper commissioned by the VSF in March of 2004, the project is designed to enhance the ability of the two sectors to serve Canadians and their communities through partnerships in areas where they have identified common goals. Both the federal government and the voluntary sector have identified successful collaborative partnerships as a key element of "doing business" together and a fundamental indicator of the success of the Accord and Codes of Good Practice. Selected departments and their respective sector stakeholders will test the pilot.

D. Looking Ahead

The Federal Government and the Voluntary Sector have developed a set of historic agreements that reinforce their commitment to work together in the service of Canadians – *An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector, A Code of Good Practice on Funding* and *A Code of Good Practice on Policy Dialogue*.

WHAT THE VOLUNTARY SECTOR SAID:

Asked to identify the **priorities for the voluntary sector** in implementing the Accord and Codes for the coming year, respondents to the voluntary sector survey focused on activities such as:

- creating links between organizations and the federal government – for example, by providing feedback on the other's progress
- giving the Accord and Codes "teeth," by enforcing their use/application through report cards or other mechanisms

Asked where **federal government efforts** should be directed, survey respondents underscored the need to:

- increase awareness of the Accord and Codes and departments' effectiveness in implementing them
- adapting processes – i.e., by making them less bureaucratic – especially to meet the needs of small organizations
- putting in place a system to recognize and reward departments that have been using the Accord and Codes in their day-to-day activities

WHAT THE FEDERAL GOVERNMENT SAID:

Asked what the **federal government** should focus on, survey respondents identified several key themes:

- build capacity/relationships – for example by expanding networks with the nonprofit and charitable sector
- enhance accountability – by simplifying the reporting questionnaire; reducing overlap; and developing government-wide performance indicators
- communicate, educate and raise awareness – by developing a communications strategy, conducting policy development exercises; and developing knowledge

Asked what **voluntary sector** priorities should be, respondents mentioned such activities as:

- share information on areas of common concern and successful implementation strategies – especially at the grassroots level
- "twin" voluntary organizations to share good practices
- provide information-sharing opportunities to discuss good practices with departments

Over the next year, the two sectors will continue their focus on collaboration and innovation in government/voluntary sector relations for the benefit of communities. On behalf of the Government of Canada and the voluntary sector, the Joint Steering Committee has agreed to the following priorities for the next reporting period:

1. **Integrate the Accord and two Codes within and across the sectors as "the way we do business" by:**

- improving the flexibility, responsiveness and consistency of funding arrangements between the federal government and the voluntary sector
- deepening the dialogue between the federal government and the voluntary sector in order to create better public policies for the benefit of Canadians
- measuring progress in meeting our commitments

2. **Ensure government departments and voluntary sector organizations share good practices and lessons learned in implementing the Accord and Codes.**

Initiative sur le secteur bénévole
et communautaire

L'aventure continue

Le deuxième rapport à l'intention des Canadiens
et des Canadiennes sur la mise en œuvre
de l'Accord entre le gouvernement du Canada
et le secteur bénévole et communautaire

Rapport du Comité directeur conjoint
Décembre 2004

Secteur bénévole et communautaire

Canada

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (Canada)

L'aventure continue : le deuxième rapport à l'intention des Canadiens et des Canadiennes sur la mise en œuvre de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire

Texte en anglais et en français disposé tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit. : The journey continues.
Publ. par Développement social Canada.
Disponible également sur l'Internet.
ISBN 0-662-68585-7
No de cat. SD13-5/2004

1. Bénévolat – Politique gouvernementale – Canada.
2. Associations sans but lucratif – Politique gouvernementale – Canada.
3. Œuvres de bienfaisance – Politique gouvernementale – Canada.
I. Canada. Développement social Canada.
II. Titre.
III. Titre : The journey continues.

HV105.V66 2004 361.3'7'0971 C2004-980345-XF

Table des matières

UN MESSAGE DU COMITÉ DIRECTEUR CONJOINT 2

A. CONTEXTE 4

B. LES ASSISES DU CHANGEMENT 10

C. NOS RÉALISATIONS À CE JOUR 12

Bâtir la relation 13

Déterminer, utiliser et promouvoir les bonnes pratiques 16

Tenir périodiquement des réunions entre les deux secteurs 19

Collaborer à la promotion des priorités pancanadiennes du secteur bénévole et communautaire 20

Collaborer pour faire progresser d'autres engagements 23

D. PRIORITÉS POUR L'AVENIR 24

Un message du Comité directeur conjoint

Par le soutien que le gouvernement du Canada apporte à l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC), il témoigne clairement de l'importance qu'il accorde à l'établissement d'une solide relation de travail avec le secteur bénévole et communautaire. En fait, ce secteur est un partenaire qui joue un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral, à savoir une plus grande mobilisation des citoyens et la création de collectivités dynamiques, novatrices et viables partout au Canada.

Un des résultats clés de l'ISBC, *l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, énonce les valeurs et principes sur lesquels repose l'évolution des rapports entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire. Sur un plan pratique, le *Code de bonnes pratiques de financement* et le *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques* proposent des moyens concrets de donner vie à l'Accord et de faire en sorte que les dispositions qu'il prévoit régissent la façon dont les deux secteurs travaillent ensemble.

En vertu de cet Accord, les deux secteurs doivent rendre compte

LE COMITÉ

- Susan Scotti, Développement social Canada (coprésidente)
- Monica Patten, Fondations communautaires du Canada (coprésidente)
- Yvonne Atwell, Centre d'excellence pour la santé des femmes – région de l'Atlantique
- Darlene Bessey, YWCA du Canada
- Scott Broughton, Santé Canada
- Mary Carman, Industrie Canada
- Gordon Floyd, Centre de santé mentale pour enfants de l'Ontario
- Marcel Lauzière, Conseil canadien de développement social
- Bill McCloskey ou Stephen Rigby, Agence du revenu du Canada
- Eileen Sarkar, Patrimoine canadien (ancienne coprésidente)
- Shauna Sylvester, IMPACS
- Mike Sheridan, Statistique Canada
- Andrew Treusch, Ressources humaines et Développement des compétences Canada

chaque année des progrès accomplis. Ce deuxième rapport public depuis la signature de l'Accord présente quelques-uns des faits saillants pour la période allant d'octobre 2003 à septembre 2004. On a assisté à certains changements au cours de cette période, notamment le transfert de la responsabilité de l'ISBC de Patrimoine canadien au nouveau ministère du Développement social du Canada (DSC) en décembre 2003. Ce changement et d'autres également ont posé des défis alors que DSC et le secteur bénévole et communautaire s'attachaient à respecter les engagements énoncés dans l'Accord.

Bon nombre des initiatives mises en œuvre au cours de la dernière année reposaient sur les outils et les approches élaborés au cours de l'année précédente. Ainsi, les deux secteurs ont parcouru les routes pour mettre à l'essai, adapter et dispenser de nouveaux programmes de formation et du matériel destinés à promouvoir des liens plus étroits entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire. Ils ont également collaboré à des initiatives de diffusion des bonnes pratiques qui renforcent l'esprit et l'importance de l'Accord et des Codes.

Monica Patten
Coprésidente

Mis à part ces réalisations, il reste beaucoup à faire pour concrétiser la vision de l'Accord. Le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire ont convenu qu'il était possible et nécessaire que le secteur bénévole et communautaire continue de participer activement à l'élaboration de politiques publiques et à la prestation de programmes et de services qui bénéficient à la population canadienne grâce à la mobilisation des citoyens et à la diffusion de connaissances et d'information. Dans le discours du Trône de février 2004, le gouvernement fédéral s'est engagé à continuer de soutenir l'ISBC. Par la suite, on a annoncé, dans le cadre du budget 2004, des fonds supplémentaires jusqu'en mars 2006 afin de continuer les travaux menés dans le cadre de l'ISBC.

Pour ce qui est de l'avenir, les deux secteurs poursuivront leurs efforts afin de concrétiser la vision de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques tout en continuant d'établir une relation solide et durable au profit des Canadiens et des Canadiennes.

Susan Scotti
Coprésidente

A. Contexte

Lors de la signature de l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire* en décembre 2001, les deux secteurs se sont engagés à rendre compte chaque année des progrès réalisés quant à la mise en œuvre de l'Accord. Dans cette partie du rapport, on décrit le contexte qui prévalait pendant la période visée par le présent rapport (octobre 2003 à septembre 2004) et on donne des renseignements de base sur l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, sur l'Accord et les Codes de bonnes pratiques et l'on rappelle quelques-uns des faits essentiels concernant le secteur bénévole et communautaire au Canada.

Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC)

En juin 2000, le gouvernement fédéral annonçait le lancement de l'ISBC, une entreprise de 94,6 millions de dollars menée conjointement avec le secteur bénévole et communautaire. Mettant en œuvre une approche originale pour améliorer les relations entre les deux secteurs, l'ISBC réunit plus de 125 représentants des deux secteurs afin qu'ils concertent leurs efforts dans des domaines clés, notamment :

- élaborer une entente-cadre ou un accord;
- renforcer la capacité du secteur bénévole et communautaire;
- rationaliser la réglementation visant le secteur bénévole et communautaire;
- mieux faire connaître le secteur bénévole et communautaire et sa contribution à la vie sociale au Canada;
- proposer une nouvelle méthode de financement du secteur bénévole et communautaire qui soit de longue durée et viable;
- promouvoir le bénévolat et le soutenir.

L'ISBC a contribué à renforcer le rôle du secteur bénévole et communautaire dans la société canadienne. Ce secteur contribue non seulement de manière importante au bien-être social et économique du pays (voir l'encadré à la page 5), les organisations qui le composent sont particulièrement bien placées pour saisir les préoccupations des Canadiens et des Canadiennes, et en particulier celles des groupes marginalisés.

LE SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE AU CANADA

Force économique et sociale importante au pays, le secteur bénévole et communautaire collabore avec le gouvernement et le secteur privé à amélioration de la qualité de vie de la population canadienne. Le secteur englobe un large éventail de groupes et d'organisations, allant des vastes coalitions de défense aux organismes d'aide internationaux, en passant par les banques alimentaires et les organismes récréatifs. De plus en plus présent dans les collectivités, le secteur :

- emploie environ 2 millions de personnes, y compris des hôpitaux, des universités et des collèges;
- compte plus de 161 000 organismes sans but lucratif et bénévoles;
- cumule 2 milliards d'heures de bénévolat (l'équivalent d'un million d'emplois à temps plein).

(Source : Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévole, 2004)

Touchant presque au terme de son mandat, l'ISBC a fait des progrès considérables, mettant de l'avant ses objectifs dans bien des domaines considérés comme prioritaires tant par le gouvernement que par le secteur bénévole et communautaire. Il reste néanmoins du travail à faire pour intégrer pleinement les nombreuses réalisations de l'ISBC aux relations entre le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement.

Information supplémentaire sur l'Accord et les Codes de bonnes pratiques de financement : Pour le dialogue sur les politiques

L'ISBC s'est particulièrement intéressée à l'élaboration d'une entente-cadre énonçant la vision et les principes devant régir la relation renouvelée entre les deux secteurs. L'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire* était le produit d'une table conjointe composée de chefs de file au sein du gouvernement fédéral et du secteur bénévole et communautaire. Cet accord historique définit les valeurs communes et les principes qui orientent la relation de travail entre les deux secteurs (voir l'encadré à la page 6) et engage chacun d'eux à bâtir cette relation.

L'Accord prévoit des structures organisationnelles, des procédés et des outils qui aideront les ministères et les organismes gouvernementaux ainsi que les organismes bénévoles et communautaires à mettre en oeuvre les dispositions qui y sont prévues. Deux de ces outils à savoir les Codes de bonnes pratiques définissent des mesures concrètes pour soutenir la progression des secteurs dans les domaines du financement et du dialogue sur les politiques.

- Reconnaissant la nécessité d'accroître la viabilité du secteur bénévole et communautaire, un *Code de bonnes pratiques de financement* définit des mesures précises pour assurer une plus grande flexibilité, une meilleure capacité d'adaptation et une plus grande uniformité quant aux modalités de financement entre les deux secteurs.
- *Le Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques* reconnaît le rôle crucial que joue le secteur bénévole et communautaire afin de mobiliser les citoyens dans la gestion des politiques publiques, et en particulier ceux qui sont sans moyens pour se faire entendre et les groupes minoritaires. Il met de l'avant une gamme de pratiques visant à renforcer le dialogue entre les ministères et les organismes gouvernementaux, d'une part, et les organismes du secteur bénévole et communautaire, d'autre part, afin d'améliorer, au bout du compte, les politiques d'intérêt public.

FONDEMENTS DE L'ACCORD

L'Accord prévoit des valeurs et des principes communs qui guideront la relation des secteurs en constante évolution :

Valeurs :

- démocratie
- civisme actif
- égalité
- diversité
- inclusion
- justice sociale

Principes :

- indépendance
- interdépendance
- dialogue
- coopération et collaboration
- responsabilité envers les Canadiens et Canadiennes

COMPTE RENDU SUR L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ISBC

« Le secteur bénévole et les millions de bénévoles canadiens jouent un rôle essentiel dans nos collectivités aux chapitres de la qualité de vie, de l'équité et de la vitalité. Le gouvernement continuera de faire avancer l'Initiative du secteur bénévole, de renforcer les moyens dont disposent les organismes philanthropiques et caritatifs, et de donner plus de poids à leurs opinions, y compris leurs moyens d'expression, et de mobiliser les bénévoles. »

Tiré du discours du Trône du 2 février 2004

Un engagement renouvelé

Dans le discours du Trône de février 2004, le gouvernement du Canada indiquait que « le renforcement des assises sociales du Canada » sera l'un des quatre domaines prioritaires d'intervention du Parlement à venir. Cet engagement a été renforcé dans le budget 2004, lequel prévoit 6 millions de dollars sur deux ans pour appuyer un engagement renouvelé de mettre de l'avant le dialogue et la collaboration entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire à l'aide de l'ISBC.

Évaluation de l'ISBC

Lors du lancement de l'ISBC en juin 2000, les deux secteurs se sont engagés à faire ressortir les enseignements qui seraient tirés au cours des cinq prochaines années. Cet engagement consistait en partie à procéder à une évaluation formelle de l'ISBC, et notamment de ses procédés et résultats, sous la supervision d'un comité conjoint. Cette évaluation de l'ISBC, qui a compris une vaste étude documentaire et la réalisation de plus de 100 entrevues en profondeur, a été effectuée en mars 2004. Les résultats sont affichés sur le site de l'ISBC au **www.vsi-isbc.ca**.

Un volet clé de l'ISBC, la *Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles* (PSEPM), visait à renforcer la capacité du secteur de contribuer à l'élaboration des politiques ministérielles en explorant les moyens de faire participer les intervenants du secteur bénévole et communautaire à toutes les étapes du processus de gestion des affaires publiques. Une évaluation formative de la PSEPM effectuée en mars 2004 laisse entrevoir d'importants enseignements tirés pour favoriser la

mise en œuvre du *Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques*. Les résultats de l'évaluation sont affichés sur le site de l'ISBC au www.vsi-isbc.ca.

Le comité directeur conjoint pour l'évaluation a amorcé ses travaux sur l'évaluation des résultats de toutes les composantes de l'ISBC.

Améliorer notre connaissance du secteur bénévole et communautaire

Le 20 septembre 2004, les résultats de deux grandes recherches ont été publiés :

- Étude la plus exhaustive en son genre au Canada, l'*Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles* (ENOB) fournit des renseignements de base essentiels sur le secteur bénévole et communautaire. Elle constitue également une évaluation préliminaire des besoins des organisations alors qu'elles cherchent à acquérir la capacité de remplir leur mission. Les résultats se fondent sur des entrevues de représentants de 13 000 organismes sans but lucratif et organismes de bienfaisance enregistrés partout au pays. On peut consulter ce rapport sur le site web de l'ISBC au www.vsi-isbc.ca.

  Les résultats de l'ENOB serviront au *Projet d'études comparatives sur le secteur des organismes sans but lucratif de l'Université Johns Hopkins*, lequel compare la taille, la portée, la structure, le financement et le rôle des organismes du secteur sans but lucratif dans plus de 40 pays au monde. Les résultats de ce projet seront publiés à l'été 2005.

- On a établi le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* dans le but de recueillir de l'information sur la contribution du secteur bénévole et communautaire à l'économie canadienne, et notamment des données sur les recettes, les dépenses, l'actif, le passif et la valeur nette. En décembre 2001, Statistique Canada a obtenu un financement continu pour mener ses travaux, afin qu'ils soient intégrés de façon permanente au Système des comptes nationaux; la première publication du Compte satellite est disponible depuis septembre 2004. On peut prendre connaissance du rapport entier sur le site suivant : www.vsi-isbc.ca/fr/knowledge/satellite.cfm.

Sur le front technologique

Le Secrétariat de la gestion de l'information et de la technologie de l'information situé à Industrie Canada continue d'appuyer un groupe de travail formé de représentants du secteur bénévole et communautaire et du gouvernement afin de mettre en œuvre une stratégie d'amélioration de la capacité technologique du secteur bénévole et communautaire grâce à l'application d'outils basés sur Internet. Établie en 2002 par la Table conjointe sur la GI et les TI, la stratégie soutient la réalisation de travaux dans cinq domaines clés : modification des pratiques en matière de financement grâce à des campagnes de financement basées sur la technologie; mise sur pied d'un réseau de formation et de soutien technique; mise au point d'un portail Internet pour le secteur bénévole et communautaire, amélioration de l'accès au financement; appui d'une campagne de sensibilisation visant à faire connaître les avantages de l'utilisation de la technologie au secteur bénévole et communautaire.

Renforcer les capacités en ressources humaines du secteur

Grâce à l'aide financière de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), Fondations communautaires du Canada et Centraide Canada/United Way of Canada ont récemment commencé une *étude de faisabilité pour un conseil de ressources humaines du secteur bénévole et communautaire.* Cette étude vise à déterminer si un tel conseil est viable et, dans l'affirmative, de quelle manière il peut être utile au renforcement des capacités du secteur bénévole et communautaire. On peut trouver de l'information sur les ressources humaines dans le secteur bénévole et communautaire au **www.hrvs-rhsbc.ca**.

Des intérêts internationaux

D'autres pays étudient l'expérience canadienne sur le plan des relations entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire. Au cours de la dernière année, des délégations de l'Estonie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie ont rencontré des représentants des deux secteurs afin de discuter d'éléments clés de l'ISBC.

B. Les assises du changement

Depuis le début de l'ISBC, les deux secteurs ont reconnu la nécessité de se doter de structures efficace pour rendre compte de façon distincte et conjointe pour renforcer la relation.

Direction partagée de l'ISBC

Composé de 12 cadres supérieurs, six du gouvernement fédéral et six du secteur bénévole et communautaire, le Comité directeur conjoint coordonne et supervise les travaux accomplis dans le cadre de l'ISBC, soit la diffusion et la mise en œuvre de produits et de services. En plus d'examiner les activités d'application et de suivi touchant l'Accord et les Codes de bonnes pratiques de financement et pour le dialogue sur les politiques, le Comité directeur conjoint sert de forum pour le partage de l'information, la définition et l'examen des nouveaux enjeux et il sert de mécanisme pour le règlement des différends. Au cours de la dernière année, le CDC s'est réuni trois fois, soit en novembre 2003, en mars 2004 et en juin 2004.

Coordination des activités du secteur bénévole et communautaire

Sous la présidence de Monica Patten, présidente-directrice générale des Fondations communautaires du Canada, le Forum du secteur bénévole et communautaire veille à l'exécution des travaux menés dans le cadre de l'ISBC, coordonne le travail des secteurs sur les principaux dossiers intersectoriels et oriente les activités de rayonnement. Ses 20 membres rendent compte des connaissances, de la diversité, de l'expérience et de l'intérêt du secteur bénévole et communautaire du Canada.

Nouvelles responsabilités gouvernementales

Le 12 décembre 2003, la responsabilité de l'ISBC est passée du ministère du Patrimoine canadien au ministère du Développement social Canada (DSC). La Direction générale du développement social de ce ministère comprend la Division des affaires du secteur bénévole et communautaire; cette dernière coordonne les activités intergouvernementales liées au secteur bénévole et communautaire, y compris la surveillance à l'échelle gouvernementale et l'établissement de rapports sur la mise en œuvre de l'Accord.

Au printemps 2004, le Comité directeur des sous-ministres adjoints (CDSMA) a recommandé de mettre sur pied un Comité directeur des directeurs généraux (CDDG) qui serait chargé de donner des conseils et des avis stratégiques au CDC. Une partie de son mandat consiste à renforcer l'intégration horizontale et la mise en œuvre de l'ISBC, y compris l'Accord et les Codes. Bien que le Comité directeur des SMA va continuer de se réunir au besoin, le nouveau Comité directeur des DG représentera les ministères et les organismes centraux du gouvernement.

Le Comité consultatif ministériel a pour mandat de se réunir tous les ans avec le secteur bénévole et communautaire afin d'examiner les résultats obtenus, de rendre compte à la population canadienne quant à l'état de la relation et d'orienter les travaux futurs.

Un réseau de champions au sein du gouvernement fédéral est chargé de sensibiliser chaque ministère à l'Accord et aux Codes de bonnes pratiques. Ces champions vont continuer de jouer un rôle dans les initiatives de mise en œuvre de l'Accord et des Codes au gouvernement.

C. Nos réalisations à ce jour

En dépit de défis et des transitions vécus au cours de la dernière année, le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire ont réalisé des progrès dans la mise en œuvre de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques dans les deux secteurs. Se fondant sur bon nombre des procédés et des outils déjà en place pour sensibiliser et orienter les relations en évolution entre les deux secteurs, ces derniers ont collaboré et travaillé chacun de leur côté à remplir les engagements conjoints pris l'année dernière.

Dans cette partie du rapport, on présente les principales réalisations des deux secteurs dans les six domaines d'intervention prioritaires mis de l'avant dans le rapport présenté l'année dernière :

- continuer de renforcer la relation;
- déterminer, utiliser et promouvoir les bonnes pratiques et les leçons apprises;
- organiser une rencontre régulière entre le Comité consultatif ministériel et des représentants du secteur bénévole et communautaire;
- organiser une rencontre entre des représentants du secteur bénévole et communautaire et les champions des ministères;
- continuer à faire avancer les travaux conjoints en ce qui concerne la réglementation et l'imposition des organismes de bienfaisance, le renforcement des capacités et l'investissement stratégique;
- collaborer pour faire progresser d'autres engagements, entre autres : une entente sur les étapes suivantes, l'élaboration d'une perspective qui tient compte du secteur bénévole et communautaire, et l'examen de modèles de règlement des différends.

Cette partie du rapport comprend également des encadrés sur les indicateurs de progrès, qui résument quelques-unes des conclusions d'études menées par chacun des secteurs à l'été 2004. Un compte rendu plus détaillé de ces réalisations et d'autres réalisations du gouvernement fédéral et du secteur bénévole et communautaire fait l'objet de deux rapports connexes (voir le site de l'ISBC au www.vsi-isbc.ca).

INDICATEURS DE PROGRÈS

Dans le secteur bénévole et communautaire :

- Les répondants à un sondage Internet ont formulé des commentaires positifs sur les relations professionnelles qu'entretiennent les membres de la fonction publique et les membres des organismes, salariés et bénévoles.
- Les répondants ont soulevé un certain nombre de préoccupations concernant la relation; elles portaient surtout sur les processus liés au financement et sur le protocole, que certains ont qualifié de lourd ou de restrictif.

Dans le gouvernement fédéral :

- Près de la moitié des ministères et organismes ont répondu que leur relation avec le secteur bénévole et communautaire n'avait pas changé au cours de la dernière année; le quart d'entre eux ont déclaré que cette relation s'était améliorée.
- Parmi les améliorations signalées, mentionnons : une plus grande confiance et participation à un dialogue constructif à la suite de conférences nationales; un meilleur partage des bonnes pratiques; et une plus grande participation du secteur bénévole et communautaire aux activités ministérielles.

BÂTIR LA RELATION

La concertation des efforts du gouvernement du Canada et du secteur bénévole et communautaire au sein de l'ISBC les a amenés à s'engager à renforcer leurs relations afin d'atteindre des buts communs. En fait, les deux secteurs unissent depuis longtemps leurs forces et bon nombre de ministères et d'organismes du secteur bénévole et communautaire ont déjà forgé des liens durables. L'Accord va plus loin et incite chaque secteur à tirer parti de ces relations, alors que les Codes de bonnes pratiques de financement et pour le dialogue sur les politiques prévoient les procédés et outils pour le faire.

Renforcement des liens entre les secteurs

Les 19 et 20 mai 2004, les secteurs ont collaboré, à l'occasion de deux ateliers visant à promouvoir l'établissement de liens plus étroits entre le gouvernement et le secteur bénévole et communautaire et à la définition d'objectifs et d'orientations pour la mise en oeuvre de l'Accord et des Codes. Intitulé *Bâtir la relation entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, l'atelier a réuni des cadres supérieurs de 25 organisations nationales et de divers ministères et organismes fédéraux pour deux sessions d'une journée d'information et de formation (une journée en français, une journée en anglais). Les participants ont travaillé ensemble à la définition des caractéristiques d'une relation idéale et à la détermination des défis à relever et leurs solutions afin de bâtir et maintenir une relation fructueuse et mettre en œuvre les bonnes pratiques.

Suivi des progrès accomplis dans les ministères fédéraux

L'Accord engage les deux secteurs à suivre et à rendre compte des progrès accomplis à mesure qu'ils renforcent leur relation. S'inspirant des enseignements tirés du processus de l'année dernière, le gouvernement a simplifié

QUI NOUS A RÉPONDU...

...au sein du secteur bénévole et communautaire

- la plupart des organismes oeuvrent à l'échelle locale; un moins grand nombre à l'échelle nationale ou provinciale et territoriale et un nombre encore plus faible s'intéressent à des enjeux internationaux;
- la plus grande partie des organismes travaillent dans les secteurs de la santé, du développement social et de l'économie communautaire.

...au sein du gouvernement fédéral

- 47 ministères et organismes;
- les ministères et les organismes gouvernementaux qui ont répondu entretiennent des liens plus ou moins étroits avec le secteur bénévole et communautaire : bon nombre de ministères ont déclaré qu'il serait difficile de dispenser des programmes sans l'aide de ce secteur, mais un petit nombre ont déclaré n'avoir aucune relation avec celui-ci.

le questionnaire 2004 destiné aux ministères : les questions ont porté sur les éléments suivants :

- la nature de la relation avec le secteur bénévole et communautaire;
- les mesures prises ou prévues pour mettre en oeuvre l'Accord et les Codes;
- les pratiques exemplaires qui ont été mises en oeuvre en matière de financement et de dialogue sur les politiques;
- les progrès accomplis quant aux priorités définies dans le dernier rapport d'étape du ministère ou de l'organisme.

INDICATEURS DE PROGRÈS

Au sein du secteur bénévole et communautaire :

- Les répondants ont déclaré avoir fait des progrès dans la mise en pratique des usages mis de l'avant dans l'Accord et les Codes, par exemple : les pratiques exemplaires ont été intégrées à leurs modalités de collaboration avec les bailleurs de fonds, à leur méthode de rédaction de propositions et de rapports et à leurs relations avec d'autres organisations. Ils ont par ailleurs diversifié leurs sources de financement.
- Un certain nombre de suggestions ont été avancées en vue de mieux faire connaître l'Accord et les Codes dans le secteur bénévole et communautaire, par exemple : organiser des ateliers et des séances d'information à l'échelle locale, cibler des groupes de coordination dans le secteur, présenter des exposés lors des congrès nationaux et régionaux.

Au sein du gouvernement fédéral :

- De manière générale, les ministères ont fait état de progrès en ce qui a trait à la sensibilisation à l'Accord et aux Codes depuis la dernière période visée par le rapport, bien que certains aient indiqué avoir encore besoin de convaincre la haute direction afin de s'assurer de la mise en œuvre de l'Accord et des Codes au sein de leur ministère ou organisme.
- Parmi les priorités pour les 12 à 18 prochains mois, mentionnons une sensibilisation accrue, la conception d'un plan visant à faire appliquer les principes, une étude des options qui s'offrent quant aux structures organisationnelles les plus aptes à promouvoir l'Accord et les Codes et l'établissement de nouveaux partenariats avec l'autre secteur.

Le questionnaire 2004 a été distribué aux sous-ministres des ministères et organismes fédéraux. Une partie des faits saillants des résultats sont mentionnés dans le rapport, mais pour en avoir une idée plus précise, veuillez consulter le *Rapport connexe : Mise en œuvre au sein du gouvernement du Canada* à l'adresse suivante : www.vsi-isbc.ca.

Des nouvelles du secteur bénévole et communautaire

De son côté, le Forum du secteur bénévole et communautaire a coordonné la distribution et l'analyse d'un sondage en ligne visant les organisations du secteur bénévole et communautaire de l'ensemble du pays. Le sondage était disponible sur les sites du Forum (www.vsf-fsbc.ca) et de l'ISBC (www.vsi-isbc.ca). Des liens et des rappels ont été affichés sur les sites d'organisations affiliées, par exemple VolunteersOnLine et CharityVillage. Quelques-unes des grandes conclusions du sondage sont présentées dans ce rapport, mais, pour plus de détails, veuillez consulter le *Rapport connexe : Mise en œuvre au sein du secteur bénévole et communautaire*, qui est disponible sur le site du Forum (www.vsf-fsbc.ca).

DÉTERMINER, UTILISER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES

L'une des premières étapes de la mise en œuvre de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques consiste à faire connaître la façon dont ils peuvent être utilisés sur le terrain, dans les activités quotidiennes des ministères et des organismes du secteur bénévole et communautaire. Bon nombre d'organismes des deux secteurs consacrent déjà pas mal de temps et d'efforts à mettre en œuvre ces bonnes pratiques, collaborant sur les grands enjeux, partageant informations et outils et trouvant des moyens novateurs et efficaces de collaborer. Une grande partie du travail accompli au cours de la dernière année était axée sur la recherche de moyens de partager ces expériences et d'en tirer parti.

Séances de formation et d'information

Tant le gouvernement que le secteur bénévole et communautaire ont accordé une attention particulière à la formation des ministères et des organismes du secteur bénévole et communautaire de tout le pays quant à la mise en œuvre de l'Accord et des Codes. Au cours de la dernière année, les deux secteurs ont collaboré à la prestation des séances de deux jours suivantes :

- une séance de formation des formateurs en anglais et une séance d'information à l'intention de 86 représentants du secteur bénévole et communautaire, à Calgary (27 et 28 novembre 2003);
- un atelier de formation des formateurs en français, à Edmonton (3 et 4 décembre 2003);
- des ateliers en anglais et en français destinés à 38 représentants de huit ministères et aux formateurs de 16 centres de l'Ontario (24 et 25 mars 2004).

INDICATEURS DE PROGRÈS...

...au sein du secteur bénévole et communautaire

- On connaissait un peu mieux l'Accord que les deux Codes.
- Certains des répondants ont distribué des exemplaires de l'Accord et des Codes à leur personnel et aux conseils d'administration; d'autres en ont discuté avec leur conseil ou ont assisté à une séance d'information ou de formation.

...au sein du gouvernement fédéral

- Plus de la moitié des répondants ont indiqué que leur ministère ou organisme avait une connaissance moyenne de l'Accord.
- Près de la moitié des organisations ont répondu qu'elle disposaient d'une stratégie de sensibilisation alors que beaucoup d'autres ont indiqué avoir adopté une approche moins formelle aux fins de la sensibilisation à l'Accord et aux Codes.
- Les techniques de sensibilisation les plus souvent utilisées sont la distribution de l'Accord et des Codes; l'information communiquée à la direction, les exposés présentés au personnel et la publication d'articles dans le journal interne.

S'inspirant des enseignements tirés lors des ateliers de formation des formateurs organisés conjointement à Fredericton à l'automne 2003, les organisateurs ont revu la méthode de formation et fourni aux formateurs locaux, aux champions du gouvernement fédéral, aux membres du Forum et autres personnes, des modules qui peuvent être adaptés à des besoins précis. Lors de ces séances, on a utilisé des outils conçus conjointement, et notamment une vidéocassette de dix minutes qui présente des informations de base sur l'Accord et des études de cas, ainsi qu'un mode d'emploi en langage simple des Codes en milieu de travail.

Dans le cadre de la stratégie globale de formation, le secteur bénévole et communautaire a créé un site extranet réservé à l'usage des formateurs. Il fait partie du site du Forum et invite les formateurs à partager de l'information, des expériences et à aborder des questions liées à la formation sur l'Accord et les Codes.

Diffusion d'informations

Le Forum diffuse l'information sur l'Accord et les Codes à l'occasion d'allocutions. Au cours de la dernière année, les membres et le personnel du Forum ont participé à plus de 50 ateliers et conférences, rejoignant un auditoire de près de 1 000 personnes à l'échelle internationale, nationale, provinciale-territoriale et locale.

Le Forum fait connaître l'Accord et les Codes en en distribuant des exemplaires ainsi que d'autres documents d'information à des organismes du secteur. Ainsi, d'octobre 2003 à septembre 2004, le Forum a distribué le nombre d'exemplaires qui suit :

- Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques – 2 637
- Code de bonnes pratiques de financement – 1 883
- Trousses (Accord et Codes) – 1 428
- Accord – 2 390
- Vidéocassette – 82
- Cédérom – 182

Les bonnes pratiques à l'œuvre

La *Base de connaissances sur les pratiques efficaces d'application de l'Accord et des Codes* est une collection sans cesse croissante d'études de cas en ligne qui montre comment certaines organismes canadiens du secteur bénévole et communautaire ont réussi à intégrer l'Accord et les Codes de bonnes pratiques à leurs façons de faire.

Source d'exemples pratiques et créatifs, la base de connaissances montre comment les organismes du secteur bénévole et communautaire appliquent l'Accord et les Codes et indique les résultats obtenus grâce à diverses stratégies, disponible au www.vsf-fsbc.ca.

Accent mis sur le financement

Créé au début de 2004, le Groupe de travail interministériel sur le Code de financement diffuse les pratiques exemplaires en ce domaine et encourage leur utilisation dans l'administration fédérale. Bon nombre de ces pratiques s'inspirent des commentaires formulés dans les rapports d'étape rédigés à l'échelle du gouvernement l'année dernière, lesquels ont mis en lumière diverses initiatives originales. Les ministères ont, par exemple, déclaré avoir utilisé le Code pour :

- analyser les liens de financement actuels et possibles avec le secteur bénévole et communautaire;
- inspirer le renouvellement des modalités des programmes de financement;
- effectuer une analyse des lacunes quant aux méthodes et aux procédures ministérielles, et notamment celles sur la gestion des risques, les politiques sur les paiements de transfert et les plans d'action ministériels visant les subventions et les contributions.

TENIR PÉRIODIQUEMENT DES RÉUNIONS ENTRE LES DEUX SECTEURS

Tant le gouvernement fédéral que le secteur bénévole et communautaire reconnaissent l'importance d'un dialogue entre les deux secteurs aux échelons supérieurs. Pendant la période visée par ce rapport, l'honorable Liza Frulla, alors ministre du Développement social, le ministère chargé des relations avec le secteur bénévole et communautaire, a rencontré les principaux représentants du secteur bénévole et communautaire. Les membres de ce secteur en ont profité pour souligner qu'il est important de respecter les engagements pris dans l'Accord et les Codes de bonnes pratiques.

En raison des changements apportés au personnel du Cabinet au cours de la période visée par le présent rapport, la rencontre prévue entre le Comité consultatif ministériel et les dirigeants du secteur bénévole et communautaire n'a pas eu lieu. Par contre, les deux secteurs ont convenu de faire de l'organisation d'une rencontre une priorité pour la prochaine année.

Également, bien qu'une rencontre entre les représentants du secteur bénévole et communautaire et les champions ministériels n'ait pas eu lieu pendant la période visée par le rapport, les deux secteurs se sont engagés à se réunir à l'automne 2004.

COLLABORER À LA PROMOTION DES PRIORITÉS PANCANADIENNES DU SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE

Au sein du Forum du secteur bénévole et communautaire, on a clairement défini des priorités d'action. Enjeux d'importance nationale, ces priorités ont été établies à la lumière de commentaires formulés par des organismes du secteur bénévole et communautaire à l'occasion du sondage et d'expériences vécues par les membres du Forum, le personnel et d'autres personnes. Au cours de la dernière année, le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire ont fait des progrès importants dans plusieurs de ces domaines.

LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE AU CANADA

- Environ 80 000 organismes de bienfaisance sont enregistrés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu.*

  (Source : Agence du revenu du Canada)

- En 2003, les organismes sans but lucratif et bénévoles ont déclaré des recettes de 75 milliards de dollars (excluant les hôpitaux, les collèges et les universités).

  (Source : Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévole, 2004)

Amélioration du cadre réglementaire régissant les organismes de bienfaisance

En septembre 2003, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a publié de nouvelles lignes directrices qui définissent clairement en qui consistent des activités politiques pour les organismes de bienfaisance. Ces lignes directrices ont été révisées et précisées de concert avec le secteur bénévole et communautaire.

Sur un autre front, l'initiative de la *Réforme du cadre réglementaire* pour les organismes de bienfaisance défini par le gouvernement fédéral comprend un plan d'action complet d'application des modifications réglementaires proposées dans le budget 2004, lequel prévoit 12 millions de dollars par année pour améliorer la façon dont sont régis les organismes de bienfaisance. Ces modifications répondent aux recommandations formulées par la Table conjointe sur le cadre réglementaire en vue d'améliorer le cadre législatif et réglementaire visant le secteur bénévole et communautaire.

Élaborée par l'Agence de revenu du Canada et Finances Canada, les mesures de la réforme sont axées sur cinq grands secteurs :

- amélioration des services d'aide à l'enregistrement et à l'établissement des rapports des organismes de bienfaisance;
- information plus transparente et accessible sur les organismes de bienfaisance enregistrés et les politiques, les décisions et les exigences réglementaires de l'ARC;
- nouveau régime de conformité s'appliquant aux organismes de bienfaisance;
- procédure d'appel plus accessible;
- collaboration des deux ordres de gouvernement, soit le fédéral et les provinces et territoires.

L'ARC a déjà pris des mesures dans certains de ces secteurs, notamment la création d'un Comité consultatif des organismes de bienfaisance, afin qu'il conseille le ministre responsable de l'Agence, la simplification du formulaire de déclaration de revenus, et la refonte de la partie du site de l'ARC consacrée aux organismes de bienfaisance.

Modification législative

Afin d'améliorer la structure réglementaire régissant le secteur bénévole et communautaire, Industrie Canada a mené une vaste consultation sur la réforme de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le budget 2004 du gouvernement fédéral annonce l'intention de ce dernier de créer une nouvelle loi sur les organismes sans but lucratif, afin de réduire le fardeau que la réglementation impose à ces dernières, d'améliorer la reddition de comptes, de préciser les rôles et les obligations des administrateurs et dirigeants et de renforcer et de protéger les droits des membres de ces organisations.

Défense des intérêts

Craignant que les vides juridiques et les ambiguïtés réglementaires ne limitent le rôle que les organismes de bienfaisance sont en mesure de jouer dans les débats entourant l'élaboration des politiques publiques, le Forum du secteur bénévole et communautaire et d'autres instances du secteur poursuivent leurs travaux afin que les organismes de bienfaisance disposent de la latitude et des outils dont ils ont besoin pour contribuer véritablement à la gestion des affaires publiques.

Financement

L'une des priorités du secteur bénévole et communautaire est d'améliorer la qualité du financement de son secteur, et notamment de faire modifier le mode et le cadre de financement que des organismes du secteur bénévole et communautaire. Au cours de la dernière année, les travaux se sont poursuivis en vue d'améliorer les sources et les mécanismes de financement, afin d'assurer la viabilité à long terme des organismes du secteur bénévole et communautaire.

Développement social Canada va créer un groupe de travail qui se penchera sur les mécanismes actuels et présentera des recommandations quant aux approches à mettre en œuvre afin de faciliter les investissements du gouvernement fédéral dans les collectivités. De son côté, le Forum travaille à l'échelon provincial, en collaboration avec d'autres membres du secteur bénévole et communautaire, afin de s'attaquer aux problèmes de financement.

Assurance responsabilité

Préoccupé du coût et de l'accès à l'assurance responsabilité pour les organismes du secteur bénévole et communautaire, le Forum a récemment entrepris une série de consultations régionales et un sondage en ligne, pour répertorier les problèmes auxquels les organismes du secteur bénévole et communautaire se heurtent le plus souvent. Les résultats sont présentés dans un rapport intitulé *L'assurance responsabilité dans le secteur bénévole et communautaire : Cerner les enjeux*, que l'on peut consulter sur le site du Forum au **www.vsf-fsbc.ca**. On travaille actuellement à développer des solutions.

COLLABORER POUR FAIRE PROGRESSER D'AUTRES ENGAGEMENTS

L'Accord prévoit diverses mesures essentielles à sa mise en oeuvre. Parmi les orientations choisies pour « Bâtir des liens avec l'Accord », mentionnons entre autres l'élaboration de processus de réglement des différends.

Déterminer des options pour le réglement des différends

Le Forum et Développement social Canada collaborent à un projet pilote visant à élaborer une méthode de résolution de problèmes liés à la mise en œuvre de l'Accord et aux Codes. S'appuyant sur un document d'information commandé par le Forum en mars 2004, le projet vise à améliorer la capacité des deux secteurs de servir la population canadienne et les collectivités du pays grâce à des partenariats dans des domaines où ils ont identifié des objectifs communs. Tant le gouvernement fédéral que le secteur bénévole et communautaire constatent que les partenariats de collaboration représentent un élément clé pour travailler ensemble et un indicateur fondamental de réussite de l'Accord et des Codes de bonnes pratiques. Certains ministères et leurs intervenants sectoriels respectifs réaliseront le projet pilote.

D. Priorités pour l'avenir

Le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire ont élaboré un ensemble d'ententes historiques qui renforcent leur engagement de travailler ensemble au service de la population canadienne : *Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire, Code de bonnes pratiques de financement* et *Code de bonnes pratique pour le dialogue sur les politiques.*

CE QUE LE SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE NOUS A DIT

Interrogés sur les **priorités auxquelles le secteur bénévole et communautaire devrait s'en tenir** en ce qui concerne la mise en oeuvre de l'Accord et des Codes pendant la prochaine année, les répondants au sondage ont insisté sur les activités suivantes :

- créer des liens entre les organismes et le gouvernement fédéral, par exemple, en formulant des commentaires sur les progrès accomplis par son vis-à-vis;
- donner plus de poids à l'Accord et aux Codes, en sanctionnant leur utilisation et leur application à l'aide de fiches de rendement ou d'autres moyens.

Interrogés sur l'orientation des **efforts du gouvernement fédéral**, les répondants ont insisté sur la nécessité de :

- mieux faire connaître l'Accord et les Codes et d'améliorer l'efficacité des ministères à les mettre en oeuvre;
- adapter les procédés, c'est-à-dire moins de bureaucratie, en particulier pour répondre aux besoins des petits organismes;
- mettre en place un système de reconnaissance visant à récompenser les ministères qui mettent en pratique l'Accord et les Codes dans leurs activités quotidiennes.

CE QUE LES MINISTÈRES NOUS ONT DIT

Interrogés sur ce qui devrait retenir l'attention du **gouvernement fédéral**, les répondants ont mentionné plusieurs grands thèmes :

- renforcer la capacité et les liens, en élargissant, par exemple, les réseaux avec le secteur sans but lucratif et de bienfaisance;
- améliorer la reddition des comptes, en simplifiant le formulaire de rapport, en réduisant les chevauchements et en élaborant des indicateurs de rendement pour l'ensemble du gouvernement;
- communiquer, éduquer et sensibiliser en se fondant sur une stratégie de communication, en procédant à des exercices d'élaboration de politiques et en faisant avancer les connaissances.

Interrogés sur ce que devraient être les priorités du **secteur bénévole et communautaire**, les répondants ont mentionné les activités suivantes :

- partager l'information dans les domaines d'intérêt commun et les stratégies de mise en oeuvre fructueuses, en particulier à l'échelon communautaire;
- jumeler les organisations bénévoles et communautaires aux fins du partage des pratiques exemplaires;
- offrir des possibilités de partager de l'information afin de discuter des bonnes pratiques avec les ministères.

Au cours de la prochaine année, les deux secteurs vont continuer de mettre l'accent sur la collaboration et l'innovation dans leurs relations, pour le bien des collectivités. Au nom du gouvernement du Canada et du secteur bénévole et communautaire, le Comité directeur conjoint a convenu de s'en tenir aux priorités suivantes pour la période visée par le prochain rapport :

1. **Intégrer l'Accord et les deux Codes comme façons de faire à l'intérieur des deux secteurs :**

   - améliorer la souplesse, la pertinence et la cohérence des modalités de financement convenues par le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire;
   - approfondir les échanges entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire afin d'élaborer de meilleures politiques publiques au profit des Canadiens et des Canadiennes;
   - mesurer les progrès accomplis en égard au respect de nos engagements.

2. **Veiller à ce que les ministères gouvernementaux et les organismes du secteur bénévole et communautaire partagent les pratiques exemplaires et les enseignements tirés en ce qui concerne la mise en oeuvre de l'Accord et des Codes.**